

**La Pagode**  
**Compte-rendu de la réunion publique du 5 février 2020**

**Acteurs du projet**

Jonathan THORNHILL, architecte

Louisa BAUSIÈRE, architecte

Laurent JOSSE, pilote des travaux

Michel GOMEZ, délégué général de la mission cinéma de la Ville de Paris

Rachida DATI, Maire du 7<sup>e</sup>

Josiane GAUDE, Premier Adjoint

René-François BERNARD, Adjoint en charge de l'environnement et de l'urbanisme

Olivier LE QUÉRÉ, Adjoint en charge de la sécurité et de l'animation locale

Christophe POISSON, Adjoint en charge de la culture et des associations

**Présentation du projet**

Ce projet a commencé par le rachat de la Pagode par Charles S Cohen – producteur de film américain. Il tient compte à la fois de l'histoire du site, et du quartier dans lequel il s'insère. Son financement est entièrement privé. Il bénéficie pleinement du soutien de Madame le Maire.

M. Charles S COHEN a choisi le cabinet de Pierre Antoine GATIER, architecte en chef des monuments à la renommée internationale – cabinet également impliqué dans la réfection de la Bourse du commerce ou de la Tour Eiffel.

- **Architecture**

Le projet de l'architecte est de revenir à l'état du site tel qu'il a été bâti à la toute fin du XIXe, en 1896. À ce titre, de nombreux spécialistes et corps de métier, qui disposent des savoir-faire d'excellence travailleront sur le projet, et permettront de restaurer la Pagode à l'état d'origine (ex : les verrières, les textiles brodés qui orneront les plafonds). Ce site conserve donc sa vocation d'origine.

Une boîte mail spécifique, ainsi qu'un numéro de téléphone, seront mis en place avant le début des travaux.

- **Programmation**

Les films ne seront diffusés qu'en version originale, et les films dédiés aux enfants seront diffusés le weekend.

Des films patrimoniaux, et anciens seront également diffusés.

- **Espaces verts**

La mise aux normes du site implique la création d'une autre salle de cinéma sous le jardin pour conserver le même nombre de sièges. Le jardin sera entièrement réaménagé et des arbres, dont la pousse est postérieure à la création de la Pagode, devront donc être coupés. Cet abatage a bien évidemment été validé juridiquement par l'ensemble des autorités publiques concernées sur le fondement du retour à l'origine du site.

Par ailleurs, aucun arbre remarquable n'était présent sur la parcelle.

Madame le Maire a annoncé qu'elle avait obtenu un feu vert de la Mairie centrale quant au lancement d'une concertation sur un projet d'aménagement pour assurer la végétalisation des abords de ce site.

<b>Calendrier des travaux</b>
-------------------------------

- **Juin 2020** : installation du chantier
- **De juillet 2020 à février 2021** : déconstruction, dépose, curage
- **De décembre 2020 jusqu'à septembre 2021** : travaux de gros œuvre
- **De septembre 2021 à mai 2022** : travaux d'aménagement
- **Mai et juin 2022** : réalisation des espaces verts
- **Juin 2022** : livraison du projet

<b>Éléments complémentaires</b>
---------------------------------

Le futur cinéma sera équipé d'un bar à vin.

**L'affectation des bâtiments du Conseil-Régional** situé à proximité sera connue après un vote en commission spéciale du Conseil Régional pour clore l'appel à projet.

**Une visite** sera organisée avec la Mairie du 7<sup>e</sup> pour que les riverains puissent prendre connaissance de l'état de la Pagode avant le chantier.